



L'ÉVÉNEMENT

Les réunions « non mixtes » se banalisent

PAUL SUGY [@PaulSugy](#)

LA PRÉSIDENTE de l'Unef, Mélanie Luce, n'avait sans doute pas imaginé que sa défense des « réunions non mixtes », à l'antenne d'Europe 1, mercredi, susciterait une telle polémique. Et pour cause : l'organisation de réunions, ateliers, forums... réservés à certains groupes qui s'estiment victimes de discriminations est en réalité une pratique ancienne et assez habituelle au sein de la gauche militante, en particulier parmi les syndicats étudiants. Elle s'inscrit dans un concept plus large, théorisé aux États-Unis au moment de la conquête des droits civiques et repris à leur compte par les militants LGBT et ceux du mouvement de libération des femmes : le « safe space », en français « espace sûr », ou « espace positif ». Le principe ? Lorsqu'un groupe d'individus s'estime victime de discriminations « systémiques » subies en raison de l'une de ses caractéristiques identitaires (sexe, couleur de peau, orientation sexuelle...), il se regroupe dans de tels espaces afin que ses membres puissent partager au sujet de leur expérience de marginalisation en demeurant à l'abri d'éventuels harcèlements ou témoignages de haine. Le principe de ces *safe spaces*, qui se traduisent par des événements organisés en « non-mixité », c'est-à-dire interdits (aux hommes, aux Blancs, aux hétérosexuels...), bien que répandu, est néanmoins contesté depuis ses débuts.

Historiquement, la non-mixité raciale est rattachée aux groupuscules les plus violents du combat pour les droits civiques aux États-Unis. Bien sûr, cette mobilisation réunissait le plus souvent une immense majorité de Noirs ; et ce sont notamment les Black Panthers, fondés en 1966, qui sont parmi les premiers à passer de la non-mixité de fait à la non-mixité revendiquée comme

arme politique. Partisans d'une autodéfense communautaire armée, les Black Panthers assument d'être un rassemblement de Noirs mobilisés pour les intérêts des Noirs. On est loin des débuts plus conciliants de la NAACP (National Association for the Advancement of Colored People, fondée en 1909), dont 53 des 60 membres fondateurs étaient... des Blancs.

La mixité au sein du combat pour l'obtention des droits civiques a toujours été un sujet polémique au long de l'histoire du mouvement - certains militants doutant même des motivations de leurs alliés blancs, qui pouvaient être taxés de paternalisme ou d'hypocrisie. Surtout, le cœur de ce débat s'articule autour d'une question centrale : faut-il être soi-même victime de discriminations pour pouvoir légitimement les dénoncer dans l'espace public ? Telle n'était pas en tout cas la position de militants antiracistes célèbres, tel Frantz Fanon, qui interpellait dans ses écrits les Noirs comme les Blancs, les invitant à s'unir dans une lutte fraternelle pour l'égalité et la justice : « *Je veux vraiment amener mon frère, Noir ou Blanc, à secouer le plus énergiquement la lamentable livrée édifiée par des siècles d'incompréhension* » (*Peau noire, masques blancs*, 1952).

Fracture béante à gauche

Le même débat s'installe aujourd'hui lorsque des événements non mixtes sont organisés par la communauté LGBT ou le mouvement de libération des femmes. De nombreux intellectuels et militants proches des nouveaux combats de la gauche identitaire promeuvent la non-mixité comme un outil de lutte aussi bien que comme une protection. Ainsi, Caroline de Haas, créatrice en 2009 du mouvement Osez le féminisme !, qui s'explique à ce sujet dans un arti-

cle publié en 2016 sur le blog qu'elle tient sur Mediapart. Elle y raconte s'être posé la question de la non-mixité, préférant d'abord ne pas y recourir, avant de changer d'avis après avoir comptabilisé le temps de parole monopolisé par les hommes lors des réunions du mouvement. Elle juge que la non-mixité permet de mieux entendre les témoignages des femmes : « *La mixité, même dans un mouvement féministe, ne garantit pas l'égalité* », conclut-elle. Dans un discours prononcé en 2006, la sociologue féministe Christine Delphy était allée plus loin en expliquant que « *dans les groupes dominés-dominants, c'est la vision dominante du préjudice subi par le groupe dominé qui tend à... dominer. Les opprimés doivent non seulement diriger la lutte contre leur oppression, mais auparavant définir cette oppression elles et eux-mêmes* ».

Depuis, les ateliers en non-mixité n'ont cessé de se multiplier lors des événements militants et au sein des syndicats étudiants, et font l'objet de polémiques. Ainsi de réunions organisées par le comité « féminisme » de la Nuit debout du printemps 2016. Ou d'un camp décolonial organisé en non-mixité raciale à l'été 2016 par les militantes Sihame Assbague et Fania Noël. Ces ateliers sont monnaie courante dans les événements organisés par le syndicat SUD-éducation : la fédération du 93 avait fait l'objet d'une vive condamnation de la part de Jean-Michel Blanquer en 2017 pour ce motif. Ou encore à l'Unef et chez Solidaires Étudiant-e-s, deux syndicats à la pointe sur les thématiques féministes et décoloniales.

Signe qu'une fracture béante sépare la gauche identitaire de la gauche universaliste, ces réunions font débat jusque dans les rangs de La France insoumise, par exemple, où Danièle Obono les défend quand



Alexis Corbière les condamne. La Licra ou SOS-Racisme, eux, les rejettent avec sévérité. ■



En octobre 2017, lors d'une manifestation pour dénoncer les violences sexistes à Paris, une affiche interdit la présence d'hommes dans une zone spécifique du rassemblement.

PIERRE GAUTHERON/
HANS LUCAS VIA AFP